

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Soudures-suspectes-sur-des-generateurs-de-vapeur>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Soudures suspectes sur des générateurs de vapeur : défauts et malfaçons deviennent la règle dans l'industrie nucléaire**

19 septembre 2019

Soudures suspectes sur des générateurs de vapeur : défauts et malfaçons deviennent la règle dans l'industrie nucléaire

Ce 18 septembre 2019, EDF a publié la liste des réacteurs affectés par un défaut de soudure sur leurs générateurs de vapeur, en l'accompagnant d'une communication lénifiante. Ces quelques informations appellent des interrogations lourdes. Dans tous les cas, cette affaire illustre l'incompétence grave de l'industrie nucléaire, où la découverte tardive de malfaçons revêt désormais un caractère systémique.

Une affaire révélatrice d'une crise générale de la sûreté

[Comme l'a dévoilé EDF sur son site](#), 16 générateurs de vapeur (GV) installés sur six réacteurs en exploitation (respectivement Blayais n° 3 et 4, Bugey 3, Fessenheim 2, Dampierre-en-Burly 4 et Paluel 2) sont officiellement affectés par des défauts de soudure. L'entreprise estime à ce stade que « les écarts constatés ne remettent pas en cause l'aptitude au service des matériels et ne nécessitent pas de traitement immédiat. ». En outre, les quatre générateurs de vapeur et le pressuriseur de l'EPR en construction à Flamanville sont concernés, ainsi que 3 GV destinés à la centrale nucléaire de Gravelines.

D'ores et déjà, nous ne pouvons pas accorder confiance aux déclarations d'EDF au vu du nombre croissant d'affaires dans lesquelles elle est impliquée concernant des malfaçons détectées tardivement et/ou minimisées. Il y a ici des défaillances importantes, à la fois au niveau de la fabrication et du contrôle des équipements délivrés par Framatome. Cette situation au goût de déjà-vu illustre le caractère systémique du problème dans la filière nucléaire française [1]. Une nouvelle fois, elle remet en cause le système déclaratif du contrôle de la sûreté nucléaire, basée sur une prétendue bonne foi des exploitants. Il est révélateur que ce soit un fournisseur allemand qui ait détecté ce défaut.

Rappelons que l'affaire est grave : ce défaut a affecté les propriétés mécaniques des générateurs de vapeur, ce qui peut avoir des incidences sur une augmentation potentielle du risque de rupture brutale [2].

Des réacteurs vieillissants et déjà affectés par des anomalies

La presque totalité des réacteurs concernés actuellement en service (hormis Paluel 2) sont déjà équipés de générateurs de vapeur fabriqués à Creusot Forges, une autre usine de Framatome, et [sur lesquels des anomalies avaient déjà été découvertes il y a plusieurs années](#). À lui seul, [Bugey 3 comporte 97 anomalies](#), dont une bonne partie sur ses générateurs de vapeur. Dans ces conditions, **il est légitime de s'interroger sur les conséquences de ce cumul d'anomalies sur de mêmes équipements.**

De surcroît, **il s'agit en majorité de réacteurs vieillissants** dont (à part pour Fessenheim 2) EDF souhaite prolonger le fonctionnement jusqu'à 50 ans voire plus ! Il est hors de question qu'EDF fasse le forcing pour maintenir en place ces équipements défectueux sur des installations fatiguées, ni qu'elle engage des travaux longs et coûteux pour les remplacer [3] et justifier ainsi la prolongation de leur fonctionnement. La découverte de ces défauts, qui ne sont probablement pas isolés, doit au contraire plaider pour l'arrêt de ces réacteurs.

Une telle perspective ne serait pas une nouveauté : depuis des années, l'ASN avertit sur le risque de devoir fermer un certain nombre de réacteurs si un problème générique venait à être découvert.

Des malfaçons de plus pour l'EPR de Flamanville... et les autres ?

À ce stade, EDF ne semble pas s'être prononcée sur les défauts détectés sur les GV et le pressuriseur de l'EPR de Flamanville, qui viennent s'ajouter à tous les autres déjà recensés sur le chantier. Alors que ces équipements étaient initialement censés présenter une qualité à toute épreuve pour prévenir tout risque de rupture, poussera-t-elle pour qu'ils restent en place malgré leurs défauts ? Ou sera-t-elle contrainte par l'ASN à les changer, au prix de retards et surcoûts supplémentaires ? Là aussi, le bon sens exigerait d'arrêter les frais, abandonner définitivement le chantier de ce réacteur truffé de défauts et tourner définitivement la page du nucléaire.

Une question se pose également : l'usine Framatome de Saint-Marcel, où ces soudures ont été réalisées, a-t-elle également livré des équipements suspects à d'autres réacteurs en construction dans le monde, comme les EPR chinois ou finlandais ?

Le Réseau "Sortir du nucléaire" est en attente de l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire. Mais d'ores et déjà, au vu de l'importance pour la sûreté des équipements concernés et de l'accumulation de dysfonctionnements à tous les niveaux dans l'industrie nucléaire française, la mise à l'arrêt préventive des réacteurs concernés devrait s'imposer.

Notes

[1] Cette affaire fait suite à celle de la [cuve de l'EPR](#), à la (re)découverte de [milliers d'"anomalies"](#) sur des pièces fabriquées à l'usine Framatome du Creusot en 2016, à la [déclaration tardive de soudures défectueuses sur l'EPR de Flamanville](#) en 2018, aux [équipements destinés à l'EPR abusivement déclarés bons pour le service](#) fin 2018, aux centaines d'[irrégularités](#) identifiées en août 2019 sur des pièces provenant d'un fournisseur d'EDF...

[2] Le recuit des zones de soudure ayant été mal fait en raison de l'utilisation du procédé spécifique utilisé à l'usine Framatome de Saint-Marcel, on retrouve le même problème sur ces générateurs de vapeur que sur le couvercle et le fond de cuve de l'EPR de Flamanville. Si ces équipements viennent à rompre et que les milliers de tubes échangeurs des GV sont à leur tour endommagés, cela peut déboucher sur des fuites radioactives importantes à l'intérieur du bâtiment réacteur.

[3] De nouveaux générateurs de vapeur devraient alors être commandés et fabriqués. En outre, leur remplacement est une opération complexe, ces équipements pesant jusqu'à 465 tonnes. En 2016, lors d'un remplacement de GV sur le réacteur de Paluel 2, l'un d'entre eux [avait chuté de toute sa hauteur, endommageant le réacteur](#). Comble de l'ironie, l'un des nouveaux GVs de Paluel 2 est concerné par ce défaut de soudure.